



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du commerce international

CIIT • NUMÉRO 025 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 29 avril 2014

Président

L'honorable Rob Merrifield

Comité permanent du commerce international

Le mardi 29 avril 2014

• (1100)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC)): Je déclare la séance ouverte. Nous accueillons trois témoins. Nous avons environ une heure et demie, peut-être un peu plus, après quoi nous nous occuperons de certaines affaires du comité à la toute fin.

Nous nous penchons sur le projet de loi C-20, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la République du Honduras, de l'Accord de coopération dans le domaine de l'environnement entre le Canada et la République du Honduras et de l'Accord de coopération dans le domaine du travail entre le Canada et la République du Honduras.

Nous accueillons James Bannantine, président et directeur général d'Aura Minerals Inc.

Nous sommes ravis de vous accueillir.

Nos deux autres témoins sont Vincent Taddeo, vice-président international des Fermes Cavendish, et Wayne McDonald, premier vice-président, relations d'entreprise, de J.D. Irving Limited.

Je crois savoir que vous partagez votre temps.

M. Vincent Taddeo (vice-président international, International, Les Fermes Cavendish): C'est exact.

Le président: Très bien.

Enfin, nous accueillons M. Urias, directeur, Amérique latine de Canada Porc International.

Nous allons commencer avec les exposés.

Monsieur Bannantine, vous avez la parole.

M. James Bannantine (président et directeur général, Aura Minerals Inc.): Bonjour, mesdames et messieurs. Je m'appelle Jim Bannantine et je suis président d'Aura Minerals.

Nous sommes une entreprise inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole ORA. À titre indicatif, l'année dernière, nous avons affiché des recettes de 350 millions de dollars dans le cadre de nos activités à Toronto, à Vancouver, au Mexique, au Honduras et au Brésil. Nous sommes des producteurs de cuivre et d'or. Nous avons produit 200 000 onces d'or l'année dernière, et 14 millions de livres de cuivre. À titre de référence, une de nos exploitations, notre mine au Honduras, une mine d'or appelée San Andres, a généré 100 millions de dollars de nos recettes de 340 millions de dollars l'année dernière. Je le dis simplement à titre indicatif.

En ce qui concerne le sujet d'aujourd'hui, nous croyons que le meilleur espoir pour le Honduras et l'Amérique centrale en général est l'intégration aux économies de l'Amérique du Nord. Cela est également bon pour le Canada sur les plans de la sécurité, des droits de la personne, de l'environnement et de la démocratie ainsi que pour la responsabilité sociale d'entreprise en général.

Nous constatons aussi dans les régions où nous sommes implantés, au Honduras et au Mexique, que la production quitte l'Asie pour revenir en Amérique, et tout particulièrement la production qui est intégrée à l'ingénierie, au design, au marketing ainsi qu'à la fabrication et la production — ou des éléments de production — dans les divers pays de la région. Selon nous, cela crée des emplois dans ces pays, ce qui constitue la meilleure défense contre le principal problème dans les régions où nous exploitons des mines et réalisons d'autres activités, la narcoviolence. La meilleure façon de s'assurer qu'un jeune homme ne se tourne pas vers le trafic de drogues, c'est un emploi. Par conséquent, la meilleure façon d'assurer la sécurité et les droits de la personne consiste à offrir des emplois et des débouchés.

Je vais maintenant passer d'un niveau plus général à un niveau plus précis de façon à mettre les choses en perspective. Dans notre cas, au cours des deux dernières années, nous avons employé de 13 à 25 personnes à Vancouver et Toronto, pour une masse salariale mensuelle totale dans ces deux villes d'environ 400 000 \$. Ce sont donc de bons emplois. Au cours des deux dernières années, nous avons dépensé environ 10 millions de dollars en services et en génie dans ces marchés, et ce, auprès de diverses entreprises de génie et de consultation avec lesquelles nous faisons affaire pour obtenir la technologie et les services dont nous avons besoin afin d'exploiter et de construire les mines où nous menons des activités.

Si vous consultez notre site Web, vous constaterez que nous publions un rapport annuel sur la responsabilité sociale d'entreprise. Une bonne partie des efforts de notre direction et de nos efforts dans la région concerne la responsabilité sociale d'entreprise, y compris les droits environnementaux et les droits de la personne, et tout cela est régi par les Principes de l'Équateur, qui sont définis par les critères de performance de la Société financière internationale de la Banque mondiale. Nous sommes souvent des porte-étendard dans les pays où nous oeuvrons, y compris au Honduras.

Le Honduras a tenu des élections présidentielles démocratiques en novembre dernier. Juan Orlando Hernández a été élu président, mais il y a eu de très importantes contestations, et la participation aux élections a été très élevée.

De plus, nous ne croyons pas que, actuellement, et même aujourd'hui, nous pouvons tenir la démocratie pour acquise dans les régions où nous sommes implantés. Nous oeuvrons en Amérique latine, mais nous constatons de nombreux exemples de déficience au Venezuela, en Bolivie, en Argentine, à Cuba et même au Nicaragua, le pays voisin.

Au moins, d'après ce que nous avons pu constater, nous croyons que les économies du Canada et du Honduras sont complémentaires. L'avantage concurrentiel et le centre d'intérêt du Honduras sont les produits tropicaux comme les fruits, les textiles, le café et, dans notre cas, l'exploitation de minerais. Dans notre cas, le Honduras bénéficie aussi des services, des technologies et des capacités manufacturières du Canada.

• (1105)

Avec ses 100 millions de dollars de recettes, notre mine détenue en propriété exclusive au Honduras est l'une des plus grandes entreprises du pays. Nous employons environ 700 personnes à la mine, l'une des deux mines du pays. Il y a une réelle possibilité d'exploiter beaucoup d'autres mines au Honduras. Évidemment, l'exploitation minière est un secteur très important pour le Canada. Nous sommes les chefs de file mondiaux en la matière, alors plus de mines au Honduras et en Amérique centrale devraient signifier plus d'occasions pour les entreprises canadiennes.

L'Amérique centrale est un territoire très étroit et composé principalement de montagnes. Il s'agit de la colonne vertébrale reliant l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud. La composition géologique des sols y est très riche, il y a beaucoup de bonnes failles. Cependant, compte tenu de la richesse géologique, il y a très peu de mines. Je crois qu'il y a là un grand potentiel.

Le Honduras a adopté une nouvelle loi sur l'exploitation minière l'année dernière. Le texte peut encore être amélioré, et c'est toujours possible de le faire, mais cette nouvelle loi a fait l'objet de débats, et les rédacteurs ont tenu compte des nombreux commentaires des entreprises canadiennes et des consultants canadiens lorsqu'ils l'ont rédigée. Comme je l'ai déjà dit, nous y travaillons encore.

Plus précisément, en ce qui concerne l'accord de libre-échange, la disposition sur la protection des investissements est l'élément de l'accord de libre-échange qui joue le plus en notre faveur. Une nouvelle mine coûte plus de 100 millions de dollars. C'est un gros investissement. Il faut de nombreuses années pour récupérer son investissement, pour l'amortir. La disposition sur les investissements dans l'accord de libre-échange est l'élément le plus important pour nous.

C'était mon dernier commentaire. Je pourrai répondre à vos questions plus tard avec plaisir.

• (1110)

Le président: Très bien. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au représentant des Fermes Cavendish.

Allez-y, monsieur Taddeo.

M. Vincent Taddeo: Pour commencer, bonjour, mesdames et messieurs. Merci de nous avoir donné l'occasion de vous présenter nos points d'intérêt.

Je m'appelle Vince Taddeo. Je travaille pour les Fermes Cavendish. Permettez-moi aussi de vous présenter mon collègue, Wayne McDonald.

Allez-y, Wayne.

M. Wayne McDonald (premier vice-président, relations d'entreprise, J.D. Irving Limited, Les Fermes Cavendish): Au nom de Robert Irving, nous tenons à vous remercier de votre invitation et de l'occasion que vous nous offrez aujourd'hui. La structure opérationnelle de J.D. Irving est méconnue, et c'est pourquoi je vais vous décrire très brièvement de quelle façon les Fermes Cavendish s'inscrivent dans notre organisation.

J.D. Irving Limited compte six divisions opérationnelles: les produits forestiers, les produits de consommation, la construction navale, la vente au détail et la distribution, les produits alimentaires et le transport. Nous nous décrivons souvent comme une organisation plurielle. Nous avons deux présidents et directeurs généraux. En effet, nous sommes dirigés par les frères Irving, Jim et Robert. Nous avons deux sièges sociaux, l'un à Saint John, au Nouveau-Brunswick, et l'autre à Dieppe, au Nouveau-Brunswick. Jim Irving s'occupe principalement des divisions des produits forestiers, de la construction navale et de la vente au détail et de la distribution, et Robert Irving s'occupe des divisions des produits de consommation, des produits alimentaires et du transport.

Mon rôle lié aux relations d'entreprise inclut les investissements communautaires, les commandites et les dons, la philanthropie et les relations gouvernementales de l'organisation. J'appuie les différents experts en la matière au sein des entreprises exploitées indépendamment, et c'est à ce titre que j'accompagne mon collègue Vince Taddeo.

Vincent a tout à fait les compétences nécessaires pour être ici aujourd'hui. Il a plus de 39 ans d'expérience en commerce international, tous au sein du secteur alimentaire, alors je lui rends la parole.

M. Vincent Taddeo: Merci, Wayne.

Permettez-moi de vous parler rapidement des Fermes Cavendish. Nous sommes une entreprise de transformation de frites et d'amuse-gueule congelés située sur la côte Est, et notre siège social est à Dieppe. Nous comptons deux usines sur l'Île-du-Prince-Édouard, une, à Wheatley, en Ontario, et une, à Lethbridge, en Alberta. Nous en avons aussi une autre à Jamestown, dans le Dakota du Nord.

Nous produisons actuellement plus de 1,3 milliard de livres de produits congelés et utilisons plus de 2,5 milliards de livres de pommes de terre. Nos usines modernes sont approuvées par tous les principaux RSR, ou restaurants à service rapide, auxquels vous pouvez penser, y compris Wendy's et Burger King. Nous sommes l'un des principaux établissements d'emballage sous étiquette exclusive de bon nombre des plus grands détaillants nord-américains, comme Walmart, Sam's, Loblaws, Sobeys et Costco, pour ne nommer que ceux-là.

Les Fermes Cavendish, comme Wayne l'a dit, sont une division de J.D. Irving. Nous comptons sur une équipe de plus de 15 000 employés dévoués. Nous sommes en affaires depuis 1881, soit plus de 133 ans.

J'aimerais vous donner une idée de l'impact de nos activités. Sur l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, nous comptons 780 employés à temps plein et 130 employés saisonniers. Nous avons une masse salariale annuelle de plus de 45 millions de dollars. Nous produisons plus de 760 millions de livres de produits congelés et utilisons 1,2 milliard de livres de pommes de terre, ce qui représente 42 000 acres, que nous achetons de 280 fournisseurs.

En plus d'approvisionner les marchés américain et canadien, nous envoyons par bateau notre production dans plus de 50 pays du monde entier. J'ai toujours travaillé à l'échelle internationale. En 39 ans dans l'industrie de l'alimentation, j'ai pu constater les avantages et les inconvénients. Une des choses dont j'aimerais vous parler, c'est les éléments positifs que le Canada a instaurés à l'échelle internationale, mais aussi certains des aspects négatifs. Si vous me le permettez, j'aimerais vous mentionner certaines de ces choses.

Les Fermes Cavendish s'appuient sur les exportations et l'accès aux marchés étrangers. Notre capacité d'assurer la croissance de nos marchés d'exportation a été minée par l'absence d'accords de libre-échange. Par exemple, le 18 mai 2010, l'Amérique centrale et l'Union européenne ont conclu un accord de libre-échange, et nous avons souffert en raison de cela. Mais l'événement qui nous a le plus fait mal, c'est l'accord de libre-échange de 2005 entre l'Amérique centrale et les États-Unis. Le Canada en parlait depuis des années avant que les États-Unis passent à l'action. Le lendemain du début de l'étape de mise en oeuvre de l'accord, nous avons perdu tous les Burger King, les Wendy's et les PFK. Ça s'est fait aussi vite que cela. C'est parce que, tout d'un coup, ils avaient un avantage de 15 % lié aux tarifs douaniers.

La même chose s'est produite avec la République dominicaine, quand les États-Unis, en janvier 2010, ont appliqué un accord de libre-échange. Nous avons immédiatement perdu toutes nos activités là-bas.

Cela dit, parlons du côté positif des accords de libre-échange. En 2002, le Canada a conclu un accord de libre-échange avec le Costa Rica. À partir de ce moment-là, et jusqu'à aujourd'hui, nos ventes ont décuplé. C'est la preuve que, lorsque nous pouvons conclure ces accords de libre-échange, il y a d'énormes répercussions positives. La même chose s'est produite avec l'ALEE, l'accord de libre-échange avec l'Europe, avec le Liechtenstein, la Norvège, l'Islande et ainsi de suite. Nos ventes en ont quintuplé.

Cela dit, que doit-on faire? Le gouvernement canadien doit faire de l'établissement rapide de négociations sur le libre-échange une plus grande priorité pour fournir à nos exportations et nos exportateurs des conditions plus équitables. Il doit raviver les négociations avec les pays d'Amérique centrale comme le Guatemala, El Salvador et le Nicaragua et reprendre celles avec la République dominicaine. De plus, il doit être proactif et faire preuve de détermination dans le cadre des négociations et de la mise en place d'autres accords de libre-échange.

Veuillez conclure l'accord commercial avec la Corée le plus rapidement possible. Il s'agit d'un marché 10 fois plus grand que celui de l'Amérique centrale.

Nous sommes là pour répondre à vos questions. Merci.

• (1115)

Le président: Très bien. Nous y arriverons bientôt.

Monsieur Urias, la parole est à vous.

M. César Urias (directeur, Amérique latine, Canada Porc International): Merci.

Mesdames et messieurs les députés, permettez-moi de me présenter très rapidement. Je suis le directeur pour l'Amérique latine de Canada Porc International. Je vais décrire en quoi consiste CPI et ce que nous faisons dans le secteur du porc.

Canada Porc International (CPI) est l'agence de développement des marchés extérieurs de l'industrie porcine canadienne. CPI est une initiative conjointe du Conseil canadien du porc et du Conseil des viandes du Canada. Parmi ses membres, on retrouve les associations nationales et provinciales de producteurs de porcs, des abattoirs et des usines de transformation de porc sous inspection fédérale ainsi que des maisons de commerce. L'ensemble des membres de CPI représente près de 99 % des exportations canadiennes de porc.

Notre industrie sert les marchés internationaux depuis plus de 100 ans et rejoint actuellement des clients et des consommateurs dans plus de 100 pays. En effet, plus de 60 % de la production

canadienne de porc est exportée. Cela étant dit, les exportations canadiennes de porc représentent actuellement près de 20 % du commerce mondial du porc. En 2013, Statistique Canada a déclaré que les exportations canadiennes de porc s'élevaient à 1 184 tonnes métriques, pour une valeur de 3,2 milliards de dollars.

Au cours de chacune des cinq dernières années, les exportations canadiennes de porc ont établi un nouveau record de quantité. Une des raisons qui expliquent la croissance constante de nos exportations est la mise en place d'ententes de libre-échange avec des partenaires stratégiques qui ont permis d'obtenir des conditions d'accès avantageuses, dont l'élimination, ou la réduction, des tarifs douaniers ainsi qu'un libre accès en fait de réglementation vétérinaire et sanitaire.

L'accord de libre-échange avec le Honduras devrait générer des ventes de 5 millions à 7 millions de dollars durant l'année qui suivra sa mise en oeuvre. L'ALE fournira au porc canadien un contingent exempt de tarif de 1 644 tonnes la première année et qui atteindra 2 710 tonnes la quatorzième année. Le tarif de 15 % qui s'applique aux quantités qui dépasseront le contingent sera réduit d'un point de pourcentage par année, et, la quinzième année, toutes les exportations canadiennes ne seront sujettes à aucune restriction quantitative ni à aucun tarif.

De plus, le Honduras a accordé une approbation générale aux usines de porc sous inspection de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ce qui signifie que toutes les usines de porc sous réglementation fédérale peuvent exporter vers ce pays. Cette mesure rétablira l'accès que le porc canadien avait avant 2009, lorsque le gouvernement hondurien a mis en place un règlement qui a eu pour effet de limiter le nombre d'usines canadiennes pouvant y exporter.

En 2004, comme dans le cas de l'industrie de la pomme de terre, le Canada a exporté 1 345 tonnes métriques de porc, pour une valeur évaluée à 2,2 millions de dollars, soit environ le tiers des importations totales de porc du Honduras. En 2006, elles sont tombées à zéro, à la suite de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre les États-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine. La forte concurrence des États-Unis en Amérique centrale est très évidente. Dans le cas du Honduras, le porc américain représente 99 % de ses importations de porc. La ratification de l'ALE entre le Canada et le Honduras pourrait permettre au porc canadien d'aller chercher entre 10 et 12 % de part de marché au cours de la première année.

Le porc est l'une des principales sources de protéines animales dans cette région. Les produits exportés sont surtout destinés à l'industrie de la transformation. Toutefois, CPI visera les marchés à créneaux et du haut de gamme au fur et à mesure que les activités commerciales prendront leur envol. De plus, la consommation hondurienne de porc a augmenté au cours des 10 dernières années au Honduras. La consommation moyenne par habitant se situe à environ 4,7 kg par année, ce qui n'est pas comparable à la consommation au Canada, qui est de près de 15 kg par année.

En conclusion — pardonnez-moi, j'essaie d'être bref —, les possibilités de croissance sont énormes. Le porc canadien s'est bien vendu au Honduras, malgré le tarif plus élevé, qui est également de 15 %. Nos exportations sont déjà en hausse en 2014. Donc, Canada Porc International appuie fermement la ratification par le Canada de l'accord de libre-échange avec le Honduras.

Merci beaucoup de votre attention et nous demeurons à votre disposition pour répondre à vos questions ou recevoir vos commentaires.

•(1120)

Le président: Merci à vous trois. Compte tenu de ce que vous nous avez dit, je suis convaincu que nous aurons beaucoup de bonnes questions à vous poser.

Nous allons commencer avec M. Caron.

[Français]

M. Guy Caron (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais commencer en mentionnant que le 11 avril dernier, Carlos Mejia, un journaliste membre de l'Équipe de réflexion, d'enquête et de communication à Radio Progreso, qui est affiliée avec la Compagnie de Jésus au Honduras, a été assassiné. Il a été poignardé chez lui. Ce n'était pas nécessairement une surprise. Il venait de compléter une enquête d'opinion publique sur différentes politiques publiques en relation avec le gouvernement du Honduras.

À cinq reprises, entre 2009 et 2011, la Commission interaméricaine des droits de la personne a demandé qu'une protection spéciale lui soit accordée étant donné que sa vie était en danger. Il s'agit du 34^e assassinat d'un journaliste depuis le coup d'État de 2009. Dans le cas de 15 de ces assassinats, il a été confirmé que ce sont des journalistes qui travaillaient sur la question de la corruption ou encore qui ont travaillé avec l'opposition au gouvernement à la suite du coup d'État. Dans les 15 cas d'assassinat où le travail avec l'opposition ou sur les questions de corruption ont été confirmés, il n'y a eu jusqu'à maintenant que quatre arrestations qui ont été effectuées.

Sur ce, ma première question s'adresse à M. Bannantine.

Vous avez parlé de votre politique de responsabilité sociale. En substance, votre politique dit ceci, et vous me corrigerez si je me trompe:

« Aura Minerals a à cœur le développement durable, la protection de la vie humaine, la protection de l'environnement et l'amélioration des collectivités hôtes où nous menons nos activités. La stratégie de développement responsable et durable de l'entreprise, qui est conforme à toutes les pratiques de responsabilité des entreprises, témoigne de cet engagement. »

Cela est-il assez fidèle à votre politique?

[Traduction]

M. James Bannantine: C'est exact.

[Français]

M. Guy Caron: Jusqu'ici, nous avons entendu plusieurs témoins experts qui, outre la question des assassinats de journalistes, ont mentionné le fait que des douzaines de membres du parti de l'opposition LIBRE ont été assassinés au cours des mois qui ont précédé les élections de novembre 2013, que des douzaines de syndicalistes et de chefs autochtones et des centaines de paysans ont été tués depuis le coup d'État pour des motifs liés aux ressources et aux conflits politiques. Ils ont aussi mentionné que le taux d'impunité de ces assassinats est de 98 %, qu'il existe un bureau du procureur spécial pour les droits de la personne, mais que le budget n'est suffisant que pour le salaire d'une personne et l'utilisation d'une voiture et que les dépenses sociales du gouvernement hondurien ont diminué depuis le coup d'État alors que les dépenses globales ont augmenté.

J'aimerais savoir ceci, monsieur Bannantine. Comment ces faits cadrent-ils avec votre politique de responsabilité sociale? En contrepartie, si Aura Minerals peut déjà mener — parce que c'est le cas — des activités au Honduras sans avoir l'accord de libre-

échange, est-ce que, selon vous, le gouvernement canadien ne devrait pas accorder la priorité à l'amélioration de la responsabilité sociale du gouvernement hondurien dans le cadre de ces négociations?

[Traduction]

M. James Bannantine: La situation en matière de sécurité au Honduras est déplorable, cela ne fait aucun doute. C'est le pays où il y a le plus de meurtres par habitant de la planète. San Pedro Sula, la ville principale, la ville des affaires et l'endroit où se trouve l'aéroport, est la ville où il y a le plus de meurtres par habitant du monde entier.

J'ai aussi vécu au Honduras. C'est une préoccupation majeure. Sur le terrain, la principale source d'insécurité est le trafic de drogue, et de loin. En toute honnêteté, nos opérations ne sont pas vraiment touchées par des problèmes de sécurité. Nous ne nous trouvons pas dans la ligne de tir. Nous ne sommes pas là où les combats ont lieu. Notre mine se trouve dans le département de Copan, dans le nord-ouest du pays.

Nous avons donc, en ce qui concerne une capacité d'appliquer nos politiques de RSE dans le pays et d'appliquer nos normes, si on peut les appeler ainsi, ou de faire les choses comme nous le ferions au Canada, au Brésil ou encore au Mexique...

•(1125)

[Français]

M. Guy Caron: Je vais vous interrompre pendant quelques secondes.

Vous me parlez du trafic, mais la question visait à savoir si le gouvernement canadien devait utiliser ces accords pour promouvoir la responsabilité sociale du gouvernement au Honduras plutôt que d'en faire uniquement des accords économiques.

Vous me parlez du narcotraffic, et j'en profite pour souligner que votre mine à San Andrés se trouve à environ 25 km de El Paraíso, là où la situation est très problématique. En effet, selon le Woodrow Wilson Center, le maire lui-même, qui est membre du parti au pouvoir, travaille avec le cartel de Sinaloa et est entouré de 40 gardes du corps armés lorsqu'il se déplace. Là où se trouve précisément la mine de San Andrés, plusieurs situations causent problème en ce qui a trait aux élections et à la liberté d'expression.

Ne vous inquiétez-vous pas du lien qui existe entre le narcotraffic et les autorités publiques et policières dans cette région où vous menez vos activités?

Vous aurez l'occasion, éventuellement, de parler du rôle du gouvernement canadien dans le cadre des négociations et de nous dire si, à votre avis, les accords commerciaux devraient servir à faire avancer les responsabilités sociales du pays.

[Traduction]

M. James Bannantine: J'y arrivais, en fait, j'allais répondre à votre question après ma mise en contexte.

Je vais y répondre. L'accord de libre-échange, grâce à l'intégration économique et aux emplois, est ce qu'il y a de mieux pour la sécurité au Honduras. Vous savez, le principal facteur positif touchant la sécurité au Honduras, et de loin, et ce qui nous permet de mettre en pratique notre cadre de RSE et de travailler librement, ce sont les emplois, la croissance économique. Les emplois sont la meilleure solution pour contrer cette violence.

La vraie violence, comme vous l'avez dit — vous avez parlé du cartel de Sinaloa —, découle du trafic de la drogue. La drogue ne passe pas par le Honduras, seulement l'argent. Les fonds du trafic transitent par le Honduras. Le gros de la violence et des décès découle de conflits entre gangs, les Mara Salvatrucha et les Zetas, qui luttent l'un contre l'autre pour le territoire de trafic.

En termes relatifs, et je le dis respectueusement, l'armée et la police mexicaines gagnent la guerre au Mexique, et les méchants se rendent là où il y a un vide. Ils se rendent au El Salvador, au Honduras et au Guatemala.

Par conséquent, selon moi, la meilleure chose que nous pouvons faire, c'est de créer des emplois, et l'accord de libre-échange est la meilleure façon d'y arriver.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Hoback, vous avez sept minutes.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici ce matin.

J'ai écouté ce que M. Caron avait à dire, et je suis d'accord avec lui: des choses inacceptables se sont produites au Honduras dans le passé. Des choses tout simplement inacceptables. Nous avons déjà accueilli des témoins qui nous ont parlé de la violence, des meurtres et de tout ce qui se passe là-bas.

Ma question — et je la soumets aux membres de l'opposition — est la suivante: si le statu quo n'est pas acceptable non plus, alors comment peut-on les aider? De quelle façon pouvons-nous les aider à se sortir de leur situation actuelle? Vous avez mentionné la ville qui affiche le plus haut taux de meurtres par habitant... comment les aider à régler ces types de problèmes sociaux?

Vous avez dit que vous employez 700 personnes. Que feraient-elles si vous n'étiez pas là?

M. James Bannantine: Les 700 employés de notre exploitation au Honduras comptent parmi les mieux rémunérés du pays, et notre mine n'est pas située à 25 kilomètres d'El Paraiso, elle est située à 25 kilomètres de Santa Rosa de Copan. Ce département, Santa Rosa, c'est la région, est relativement beaucoup plus sécuritaire que d'autres régions du pays. On ne peut pas nécessairement faire un lien de causalité fondé sur des statistiques, mais on peut constater que là où il y a des emplois, il y a beaucoup plus de sécurité.

• (1130)

M. Randy Hoback: Donc, encore une fois, dans votre région précise, les choses vont mieux parce qu'il y a des possibilités. Ils peuvent avoir de l'espoir. Bien sûr, avec un emploi vient le respect, et, avec le respect, la possibilité de fonder une famille comme il faut. Cela signifie aussi qu'on peut participer à la collectivité, ce qui fait en sorte que les mauvaises personnes, à défaut d'un meilleur terme, vont ailleurs.

Est-ce une bonne description de la situation?

M. James Bannantine: Oui. Nous payons environ 6 % de nos recettes en impôts au Honduras. De ce montant, 2 % sont versés à la municipalité, et, en fait, actuellement, 2 % sont consacrés à la sécurité à l'échelle nationale, à la police et à l'armée. Je suis sûr que vous pouvez imaginer les influences extérieures et le poids de celles-ci sur un si petit pays. Le Honduras est très petit et il doit porter le poids du narcotrafic mexicain, les flux commerciaux de l'Amérique du Sud vers l'Amérique du Nord sont si importants...

M. Randy Hoback: Vous venez d'expliquer pourquoi le Canada doit être là pour aider.

M. James Bannantine: Oui.

M. Randy Hoback: En fait, c'est même mieux pour nous ici, au Canada, parce que chaque coup porté au narcotrafic là-bas ébranle le narcotrafic ici, au Canada. Ces réseaux sont pratiquement cousins.

M. James Bannantine: Absolument. Cela réduit aussi le désir des gens d'immigrer illégalement.

M. Randy Hoback: C'est vrai.

Monsieur Taddeo et monsieur McDonald, vous avez parlé de vos entreprises. Vous avez mentionné les répercussions qui découlent de l'absence d'accord commercial et parlé de ce que vous avez pu observer de l'extérieur.

Quel a été l'impact, ici, au Canada, sur nos agriculteurs, lorsque vous avez perdu ce marché? Pouvez-vous nous fournir un peu plus d'information à ce sujet?

M. Vincent Taddeo: Une des choses que nous avons examinées, pour calculer cet impact, c'est la diminution absolue de la production. Au cours des cinq à sept dernières années, cela a représenté, dans ce marché uniquement, plus de 20 millions de livres; et 20 millions de livres, c'est environ 10 millions de dollars.

M. Randy Hoback: Ce ne sont pas des sommes faramineuses, mais ce choc rapide aurait assurément un impact sur vos activités actuelles.

M. Vincent Taddeo: On a ressenti l'impact immédiatement, et il a fallu trouver des marchés ailleurs. Cela a donc eu une incidence.

M. Randy Hoback: Bien sûr, vous êtes une grande entreprise, alors vous devez tenir compte de certaines réalités. J'ai travaillé pour de grandes entreprises dans le passé. Une des réalités dont il faut tenir compte, c'est la présence ou l'absence d'un accord de libre-échange dans les pays où l'on a la capacité de réaliser des activités de production. Si on a le choix entre un pays avec lequel nous avons un tel accord et un pays avec lequel nous n'en avons pas, que fait-on à ce moment-là? En fait, on augmente la production dans le pays qui bénéficie d'un tel accord. N'est-ce pas?

M. Vincent Taddeo: On souffre.

M. Randy Hoback: Exactement. La Corée serait donc probablement un bon exemple, alors, pour l'avenir.

Je crois comprendre que vous avez des bureaux à Jamestown.

M. Vincent Taddeo: Oui, en effet.

M. Randy Hoback: Les États-Unis ont un accord de libre-échange, alors où allez-vous exporter vos pommes de terre? Si vous avez l'occasion d'aller en Corée, ils vont aller à Jamestown, non?

M. Vincent Taddeo: Exactement. Il y a quelque chose que vous devez savoir. Jamestown est situé dans le centre-nord des États-Unis. Grâce à l'accord de libre-échange avec le Canada, et compte tenu du fait que nous sommes à Lethbridge, en Alberta, on peut économiser environ 7 ¢ la livre. Pour des frites, c'est énorme.

Si on pouvait avoir un accord de libre-échange avec la Corée, ce serait très favorable pour nous. Nous avons déjà des commandes à l'interne pour environ 40 millions de livres si nous obtenons cet accord de libre-échange.

M. Randy Hoback: Encore une fois, cela montre bien l'effet domino. S'il y a des retombées pour le Canada, et donc aussi à Lethbridge, et c'est une occasion...

M. Vincent Taddeo: C'est énorme.

M. Randy Hoback: ... qui permet aux agriculteurs d'avoir un autre marché où vendre leur production.

M. Vincent Taddeo: Cela touche tous les intervenants, des camionneurs aux transformateurs, en passant par les travailleurs en usine. Même les compagnies de chemin de fer avec lesquelles nous faisons affaire de l'autre côté ainsi que les entreprises de transport maritime... vraiment tout le monde, au même titre que sa famille, en bénéficie.

M. Randy Hoback: Mais revenons à l'autre scénario, qui est proposé par certains membres du parti de l'opposition. Ils disent que nous ne devrions pas conclure cet accord commercial pour une raison ou pour une autre. La réalité, c'est que l'impact au Canada sur les différents agriculteurs, la chaîne logistique ou les gens qui appuient l'infrastructure serait immense dans votre cas, non?

M. Vincent Taddeo: Oui, tout à fait. Je ne pourrais pas être plus d'accord avec vous.

M. Randy Hoback: Que nous recommanderiez-vous de faire tandis que nous poursuivons nos discussions concernant des accords commerciaux comme celui avec la Corée ou le Honduras? Je sais que vous avez parlé rapidement de l'ALE avec de tels pays. Il y a certains pays d'Amérique centrale qui, en ce moment, ne sont tout simplement pas prêts à conclure un tel accord. Et je me dis que, si on le fait au Honduras, cela ouvrira peut-être des portes dans d'autres pays plus tard. Pensez-vous comme moi?

M. Vincent Taddeo: Exactement. Vous avez entendu parler d'AC4. Essentiellement, le Canada a commencé à en parler en 2002 lorsqu'il était question du Costa Rica. À ce moment-là, en 2005, les États-Unis ont forcé la main au Congrès. Ils ont fait les choses très rapidement et, immédiatement, ils ont bénéficié d'une élimination des tarifs douaniers. Nous avons donc perdu une bonne partie de nos clients dans ce marché. Nous en avons conservé certains, simplement pour rester sur place. Mais nous le faisons à perte.

Le Canada a changé de tactique, passant d'une approche multilatérale, dans le cadre de laquelle il essayait de discuter avec quatre ou cinq pays en même temps, à une approche bilatérale, avec un seul pays. Il a eu du succès au Honduras, du moins sur papier, et nous sommes très, très satisfaits de cela. Nous voulons féliciter le Canada d'avoir réussi. Nous aimerions qu'il en fasse plus. Et, vous avez tout à fait raison: une fois que le Honduras sera de la partie, alors le El Salvador suivra, puis le Nicaragua, et je crois qu'il y en aura encore plus.

• (1135)

M. Randy Hoback: Je suis d'accord avec vous.

Monsieur Urias, vous avez parlé du secteur du porc. Maintenant...

Le président: Vous allez devoir faire ça très vite.

M. Randy Hoback: Alors je vais peut-être arrêter ici. Il aurait probablement fallu cinq autres minutes pour répondre à ma question.

Le président: Vous avez environ cinq secondes, alors je crois que c'est une bonne idée.

Monsieur Pacetti, la parole est à vous.

M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins d'être là. J'ai des questions rapides pour chacun d'entre vous.

Monsieur Bannantine, j'examine une copie de votre mémoire. Merci, parce que, parfois, nous n'avons rien. Quel est l'avantage direct pour... de cet accord de libre-échange? Qu'il y ait un accord de libre-échange ou non, cela change-t-il quelque chose pour votre entreprise? La mine est là. Vous allez continuer à l'exploiter. Quel est l'avantage?

M. James Bannantine: Je parlais de l'exploitation minière en général. Il y a beaucoup de nouvelles mines qui pourraient être construites au Honduras. Il y a des entreprises canadiennes qui font de la prospection. Nous pourrions construire de nouvelles mines. Si ce n'est pas nous, d'autres le feront. Vous avez raison, cela n'a pas d'impact sur nos décisions opérationnelles. Nous élargissons notre mine et nous investissons à cet endroit. Nos dépenses en immobilisations habituelles dans cette mine s'élèvent à environ 10 millions de dollars par année.

M. Massimo Pacetti: Mais l'accord de libre-échange n'aura pas d'avantage direct pour vous. Est-ce bien ce que vous dites?

M. James Bannantine: Non, il y a un avantage. Notre investissement actuel sera protégé.

M. Massimo Pacetti: Les investissements seraient protégés. Ce serait une chose.

Le rapatriement d'une partie des profits est-il aussi protégé?

M. James Bannantine: Oui, c'est le cas.

M. Massimo Pacetti: Y a-t-il autre chose? La mobilité de la main-d'oeuvre ou...?

M. James Bannantine: Non. Le traitement national des services est protégé. Nous n'allons pas acquérir de services de génie au Honduras, parce que les entreprises d'ingénierie dans le secteur minier ne sont pas des entreprises de génie minier...

M. Massimo Pacetti: On parle donc de mobilité de la main-d'oeuvre.

M. James Bannantine: Oui.

M. Massimo Pacetti: D'accord. Merci.

Monsieur Taddeo, rapidement, vous avez parlé d'un des accords de libre-échange signés et des tarifs de 15 %. Je crois que vous parliez de la Corée, et vous disiez bien 15 %?

M. Vincent Taddeo: Non, c'est en Amérique centrale que les tarifs sont de 15 %.

M. Massimo Pacetti: En Amérique centrale.

M. Vincent Taddeo: En Corée, en fait, c'est 18 %, alors nous sommes très désavantagés.

M. Massimo Pacetti: Y a-t-il un pourcentage qui constitue votre seuil de rentabilité, disons si vous payez 2 % ou 3 %. Cela est-il important? Je sais que, essentiellement, vous ne voulez payer aucun tarif.

M. Vincent Taddeo: Évidemment.

M. Massimo Pacetti: Y a-t-il des endroits, comme en Amérique centrale, où le facteur des tarifs n'est pas un enjeu majeur?

M. Vincent Taddeo: En fait, en Amérique centrale, les tarifs sont bel et bien le principal facteur. Mais vous avez raison, il n'est pas nécessaire de les éliminer complètement. En fait, vous avez tout à fait raison. Ce que beaucoup de pays font, c'est qu'ils diminuent les tarifs douaniers sur une période de quatre ou cinq ans.

Dieu merci, le Canada a mené des négociations touchant nos produits. Par exemple, en Corée, lorsque l'accord sera appliqué, les tarifs douaniers seront immédiatement éliminés.

M. Massimo Pacetti: Oh! Immédiatement.

M. Vincent Taddeo: Oui, c'est immédiat.

M. Massimo Pacetti: À ce moment-là, pourriez-vous vous retourner et accroître votre production?

M. Vincent Taddeo: Oui. Sans aucun doute. Cela rend un impact direct sur nos emplois, nos agriculteurs et nos camionneurs — sur toute la chaîne d'approvisionnement.

M. Massimo Pacetti: D'accord. Parfait.

Monsieur Urias, à l'inverse, dans votre situation, vous dites que, grâce à l'accord de libre-échange avec le Honduras, vos tarifs douaniers diminueront. Actuellement, les États-Unis occupent une place prépondérante là-bas, mais vous réussissez tout de même à conserver une part de marché.

M. César Urias: C'est exact, oui.

M. Massimo Pacetti: Quel sera l'impact de la réduction des tarifs douaniers si vous êtes tout de même capables d'avoir accès à...? Évidemment, vos ventes vont augmenter, mais est-ce vraiment un des obstacles qui vous empêchent d'entrer au Honduras? Actuellement, si j'ai bien compris, l'approvisionnement en porc est déficient dans le monde entier. Vos ventes vont-elles vraiment s'améliorer ou augmenter au Honduras?

M. César Urias: Pour commencer, comme je l'ai mentionné, en 2006, nous avons presque totalement perdu ce marché. Depuis, nous avons tenté d'en récupérer une partie. Cependant, notre part de marché est très mince. Si nous réussissons à obtenir un accès préférentiel, nous pourrions ravir certaines parts du marché des États-Unis. Nos parts devraient être entre 10 et 12 % du marché.

M. Massimo Pacetti: Est-ce en raison de l'accord de libre-échange avec le Honduras ou en raison de l'offre et de la demande dans le marché?

M. César Urias: Non. Ce serait un impact direct de l'accord de libre-échange. Tout à fait. Vous avez raison, on limite actuellement l'approvisionnement de porc dans le monde entier, mais cela n'a pas vraiment empêché le Canada de servir beaucoup de marchés. Nous sommes présents dans les principaux marchés internationaux. J'imagine que c'est principalement en raison de nos bons prix. Nous ne pouvons pas toujours servir ces marchés parce que, encore une fois, on parle de marchandises, et, lorsqu'il est question de marchandises, c'est toujours le prix qui prime. Les prix fluctuent constamment. Mais nous avons réussi à rester au Honduras même si les importateurs locaux doivent payer des tarifs douaniers de 15 % sur les produits canadiens.

• (1140)

M. Massimo Pacetti: D'accord. Merci.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur O'Toole, vous avez la parole.

M. Erin O'Toole (Durham, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'avoir pris le temps de venir ici pour parler non seulement de l'importance de cet accord, mais, de façon plus générale, je pense, de l'importance des nouveaux marchés. Je pense que nous avons un excellent exemple, ici, aujourd'hui, avec les entreprises qui comparaissent. Nous avons des investisseurs de certaines de nos entreprises minières de renommée mondiale et nous avons également des représentants de notre secteur agricole, notamment du secteur des produits agricoles, du secteur des cultures agricoles et du secteur de la transformation des aliments. En fait, nous avons presque la triple menace du Canada devant nous.

J'ai deux ou trois questions précises, et la première est pour vous, monsieur Bannantine. Vous avez beaucoup parlé de vos investissements dans la mine San Andres. Vous avez brossé un tableau inquiétant de l'alternative devant laquelle les Honduriens sont placés,

c'est-à-dire soit d'obtenir un emploi dans un des secteurs — nous en avons entendu parler par Gildan et d'autres, des employeurs canadiens qui sont sur place — soit d'être entraînés dans les conflits et les circonstances terribles du narcotrafic et de la violence qui l'accompagne.

Vous avez également parlé des 10 millions de dollars que vous dépensez annuellement dans le pays en services et en ingénierie. Lorsque j'ai consulté des ONG du secteur de l'extraction, les représentants d'Ingénieurs sans frontières ont parlé de l'importance, du point de vue de la RSE, de créer des réseaux de fournisseurs et d'approvisionnement locaux dans l'espoir que, au début, ils prennent en charge votre investissement et vos activités dans le pays, mais cela contribue à la prospérité de l'économie actuelle au-delà de votre seul investissement.

Avez-vous vu la croissance de ce réseau d'approvisionnement et de fournisseurs locaux durant les années au cours desquelles vous avez habité là-bas, tant à titre d'officier de l'armée sur place que par l'intermédiaire de vos investissements avec Aura? Avez-vous constaté une croissance?

M. James Bannantine: Oui, nous l'avons vue. Si vous examinez notre politique en matière de RSE — et notre rapport annuel sur la RSE est en ligne — ainsi que les faits saillants de ce que nous faisons et ce que sont nos politiques et procédures, vous constaterez que l'approvisionnement local est une initiative que nous encourageons toujours. Là où nous réussissons, les choses ne se font pas instantanément, et nous devons donc former des gens tout en tenant compte de la situation économique et de la rapidité variable à laquelle les gens travaillent.

Récemment, un entrepreneur d'un village a remporté le contrat de chemisage d'un nouveau remblai de lixiviation de l'or. Le contrat consiste à chemiser un gros remblai de lixiviation de 10 hectares au moyen d'un tapis en caoutchouc. Cela constitue un travail manuel considérable, mais l'entrepreneur de ce tout petit village a remporté le contrat en réunissant les villageois. Il a réussi à faire venir un ingénieur du Venezuela afin qu'il l'aide sur le plan technique. C'était une grande victoire pour nous au chapitre des contrats locaux. Dans notre politique d'approvisionnement, il y a des points accordés aux contrats locaux. Des points supplémentaires sont accordés aux entrepreneurs locaux. C'est énorme.

Tout le monde veut avoir les emplois que cela procure. Les gens endurent ce qu'ils doivent endurer pour obtenir les emplois, notamment le bruit lié au travail et tout l'équipement entourant leurs villages.

M. Erin O'Toole: Vous avez donc été à même d'observer l'effet multiplicateur. Vous avez 700 employés qui travaillent pour vous directement, mais vos investissements entraînent cet effet multiplicateur en créant d'autres emplois dans l'économie environnante.

M. James Bannantine: Ces 700 emplois soutiennent essentiellement 5 000 personnes. Nous avons les statistiques qui le démontrent.

M. Erin O'Toole: Dans un pays où les occasions d'emploi sont très rares au taux salarial que vous avez mentionné.

M. James Bannantine: Les indices de violence, d'insécurité et tous les autres... y compris la violence familiale, sont beaucoup moins élevés dans notre région. C'est grâce aux emplois.

•(1145)

M. Erin O'Toole: Vous faites écho à ce qu'a dit la principale représentante des droits de la personne d'une association pour les personnes disparues ou assassinées qui travaillent sur le terrain, au Honduras. Elle a clairement indiqué que l'engagement est important. L'isolement n'aidera pas le Hondurien moyen à améliorer sa qualité de vie. J'apprécie donc que vous abordiez la question de l'approvisionnement local de façon un peu plus approfondie.

Monsieur Taddeo, merci beaucoup. C'est agréable d'entendre dire qu'une entreprise canadienne exporte déjà vers 50 pays et qu'elle voit encore plus grand. Vous vous adressez à un comité qui veut faire en sorte que vous vendiez votre marchandise dans un plus grand nombre de pays.

Je trouve votre attitude, ici, rafraîchissante. Nous avons davantage besoin d'entreprises canadiennes qui regardent au-delà de notre frontière du sud et qui examinent vraiment les possibilités qu'offrent l'Amérique latine, l'Amérique centrale, l'Europe et l'Asie. Vous avez parlé de l'AC4 et des négociations que nous avons eues avec l'Amérique centrale, qui ont abouti à une entente bilatérale seulement. Il y a toute une gamme de raisons, et nous avons entendu l'avis du ministère à cet égard.

Pourriez-vous parler de l'impact de la perte de marchés, non seulement sur le plan financier, mais également en ce qui a trait aux pressions potentielles sur l'emploi, ici, au pays, parce que le Canada a ralenti ses activités en Amérique centrale et en Amérique du Sud? Vous avez un peu parlé de l'ALE de l'UE et du fait que le Honduras nous a devancés, et des États-Unis, qui accordent un avantage de 15 % à vos concurrents. Dans quelle mesure cela se traduit-il par une perte d'occasions d'affaires ou une pression sur les emplois que vous créez au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Alberta?

M. Vincent Taddeo: C'est un très bon point. Comme vous le savez, actuellement, nous sommes en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Alberta, et nous dépendons de la croissance. Nous dépendons de l'ouverture des frontières pour faire croître notre système, pour avoir plus de poids. Notre directeur, M. Robert Irving, a laissé entendre que nous avions actuellement un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars, et notre objectif est d'atteindre les 2 milliards de dollars d'ici 2020.

Cela dit, j'ai pour mandat de faire en sorte que nous prenions de l'expansion chaque année. Nous devons croître, sinon nous allons mourir — ou peut-être que je n'aurai pas d'emploi, l'un ou l'autre; je ne sais pas trop.

Néanmoins, cela dit, nous avons connu d'importantes difficultés au cours de la période de 2005 à 2010 en raison de la perte de tous nos clients majeurs. Les moteurs de notre industrie sont les restaurants à service rapide, les industries du service rapide, Burger King, Wendy's, PFK. Ce sont les entreprises qui prennent de l'expansion à un rythme effarant. Lorsque vous les perdez toutes, vous perdez immédiatement le marché. Ce n'est pas seulement le marché; vous vous retrouvez à perdre le service de l'alimentation ainsi que le commerce de détail.

Si je devais mettre cela en perspective, je vous dirais que les chiffres en Amérique centrale seulement ont été très élevés. Cela a eu de lourdes conséquences sur notre effectif, notre croissance et nos exportations. Je peux vous donner une demi-douzaine d'exemples tout de suite.

Le président: Merci beaucoup.

Avant que nous passions à notre deuxième série de questions, ici, la population du Honduras est d'environ 8 millions, est-ce exact?

M. James Bannantine: Oui, elle est de 8 à 10 millions.

Le président: J'ai une question parallèle avant que nous passions à la deuxième série de questions. Je pense que M. Morin est le suivant.

Vous parlez des avantages et des possibilités du fait d'être le premier pour l'industrie de la pomme de terre. Pourriez-vous me dire quels avantages liés au fait d'être le premier il y aurait dans le cadre de l'AECG pour votre industrie? Je sais qu'il s'agit en quelque sorte d'un accord parallèle à celui dont nous parlons, mais vous avez fait allusion à certains des autres accords. Nous allons probablement conclure cet accord bien avant les États-Unis.

M. Vincent Taddeo: Oui. La réalité, c'est que, si le Canada conclut un accord avant l'Europe et/ou les États-Unis, cela nous procure d'énormes avantages. Dans un premier temps, nous avons l'occasion de nous établir. Notre marque de commerce se fait connaître sur le marché et évolue en fonction de celui-ci. Une fois que la marque de commerce est établie, il est très difficile de la déplacer.

Le président: D'accord. C'est une réponse large à une question un peu large.

Monsieur Morin, vous avez la parole.

•(1150)

[Français]

M. Marc-André Morin (Laurentides—Labelle, NPD): Monsieur Bannantine, aux termes des nouvelles dispositions sur les activités minières du Honduras, 3 % des redevances seront versées directement aux forces de sécurité.

Ne considérez-vous pas qu'il s'agit là d'une proportion énorme?

[Traduction]

M. James Bannantine: Vous devez examiner la situation du point de vue des Honduriens. Je dirais que, si vous l'examinez du point de vue économique uniquement, il y a, sur le plan logistique, une grande part de l'infrastructure du pays qui est liée à la sécurité. Est-ce qu'un camion peut traverser la route? Est-ce qu'un camion peut utiliser la route? Est-ce possible de transporter les gens jusqu'à leur travail par autobus? Un investissement dans la sécurité est presque un investissement dans les chemins de fer, ou les routes, ou, essentiellement, les services publics. Il est difficile, d'ici, de comprendre cela, mais la sécurité est tellement pitoyable qu'il faut y consacrer autant d'argent. Il s'agit de 2 %, oui.

[Français]

M. Marc-André Morin: Au début de votre présentation, vous avez parlé de la nouvelle législation au Honduras. Vous avez dit qu'elle était assez bonne, mais qu'il faudrait encore y apporter des améliorations.

À quoi faisiez-vous allusion exactement?

[Traduction]

M. James Bannantine: Il y a deux ou trois choses dont j'aimerais parler concernant la législation hondurienne. Le mandat de notre équipe et de notre entreprise est l'Amérique latine. Nous exploitons des mines dans les Amériques, donc nous parlons tous l'espagnol et le portugais. Au Honduras, les 6 % auxquels j'ai fait allusion sont le taux d'imposition le plus élevé en Amérique latine sur les recettes des entreprises minières, probablement parce que les besoins des Honduriens, y compris en matière de sécurité, sont les plus importants.

L'autre secteur général qui pourrait être amélioré dans la loi est l'inviolabilité d'une concession. Lorsque vous prenez le risque et procédez à du forage en vertu d'un permis d'exploration, vous devez protéger votre droit de construire une mine là où vous avez trouvé les minéraux que vous cherchez. C'est l'autre élément sur lequel nous travaillons.

[Français]

M. Marc-André Morin: Monsieur Urias, regardons le marché mondial du porc.

Je comprends qu'on parle de commerce, mais, souvent, le commerce et les questions morales, telles que la démocratie, entrent en ligne de compte. Par exemple, le Canada est le plus grand fournisseur de porc de la Russie. Corrigez-moi si je me trompe, mais cela représente le plus grand marché d'exportation qui existe pour les producteurs de porc. C'est un immense volume.

Pour des raisons de démocratie et de droits de la personne, les sanctions qui seront imposées à la Russie vont menacer ce marché de façon importante. Ne devrait-on pas se poser les mêmes questions pour d'autres États où on n'a pas de doute et où on est certains que la situation est chaotique et que les droits de la personne sont bafoués.

[Traduction]

M. César Urias: Il est certain que le monde est en constante évolution et que les marchés doivent continuellement s'adapter à la conjoncture, notamment aux restrictions sur le plan politique, économique et financier.

Vous avez raison lorsque vous dites que la Russie est un gros marché pour nous. Il s'agit probablement de notre troisième marché en importance en matière de volume et de valeur, mais, actuellement, la Chine atteint ce niveau d'importance pour nous. Il y a également les États-Unis.

C'est précisément parce que nous ne voulons pas dépendre d'un seul marché et d'un seul pays, et parce que nous cherchons des possibilités pour nos producteurs, pour nos exportateurs et pour l'industrie en général, que nous cherchons à appuyer cet ALE.

Lorsqu'on parle de démocratie, c'est une question qui ne relève probablement pas de mon domaine d'expertise ni de celui de mon organisation, mais nous appuyons toujours l'idée du développement démocratique dans ces pays.

• (1155)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Cannan.

L'hon. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Monsieur Bannantine, dans votre déclaration préliminaire et vos réponses précédentes, vous avez dit d'aller consulter votre site Web. J'ai consulté votre site Web et jeté un coup d'oeil à votre lien sur la RSE. Vous dites à un certain endroit que vous vous efforcez d'« améliorer continuellement les pratiques en matière de responsabilité d'entreprise ».

Certains des membres du comité ont eu la chance, avec des représentants de ParlAmericas, d'aller au Pérou il y a environ un mois et de faire la visite d'une mine. Peut-être que vous pourriez nous dire où, selon vous, le Canada se situe en matière de responsabilité sociale d'entreprise à l'échelle mondiale comparative — à la Chine, aux États-Unis et à d'autres pays qui s'adonnent à l'exploitation minière?

M. James Bannantine: La RSE, évidemment, englobe, de façon générale, l'environnement, les droits de la personne, les travailleurs et la collectivité, y compris ce qui est lié à l'approvisionnement. Mais le Canada est clairement un chef de file, et nous sommes des porte-étendards là où nous menons nos activités. Nous devons obtenir des permis locaux, mais ils ne correspondent pas à notre norme. Notre norme est une norme absolue, et, en fait, elle s'aligne sur les Principes de l'Équateur. Il s'agit du meilleur étalon international relativement aux normes qui régissent nos activités. Ils ont été élaborés par la SFI de la Banque mondiale.

L'hon. Ron Cannan: En ce qui concerne le besoin de faire connaître ces normes aux gens et aux collectivités du pays, est-ce une chose dont vous parlez avec le gouvernement, c'est-à-dire d'essayer de faire adopter ces types de politiques de sorte que vous ayez les mêmes règles du jeu que vos compétiteurs, également?

M. James Bannantine: Nous le faisons. Si l'on pense aux pays où nous travaillons — le Honduras, le Brésil et le Mexique —, le Honduras est, de loin, celui qui est le moins avancé. Donc, d'une certaine façon, nous transférons la technologie de la RSE au Honduras.

Je ne peux pas dire la même chose du Mexique ou du Brésil. Ce sont des pays très évolués et plus avancés. Au Pérou, vous pourriez voir un secteur de la RSE beaucoup plus avancé qu'au Honduras. Je suis d'accord avec Erin, ou quiconque c'était, qui a dit que la meilleure façon d'améliorer les choses, c'est au moyen de l'engagement, et non pas de l'isolement. Cela ne fait aucun doute. Nous voulons améliorer la vie de ces gens.

L'autre chose, même si ce n'est pas directement lié à votre question, c'est que certaines personnes disent de l'Amérique centrale qu'il s'agit d'une nation divisée. Il s'agit de cinq petits pays qui devraient n'en être qu'un. Et, si vous les réunissez tous, il y a 50 millions de personnes. Il y a 8 millions ici et 10 millions là, mais il y a des systèmes logistiques et des systèmes réglementaires et tout. Donc, plus nous faisons en sorte que l'Amérique centrale soit traitée comme un seul pays, mieux ce sera pour nous et les autres exportateurs, ainsi que pour les entreprises canadiennes.

L'hon. Ron Cannan: J'ai justement rencontré, hier après-midi, l'ambassadeur de la Colombie au Canada. Il n'est pas nécessaire de chercher très longtemps; nous avons conclu un accord de libre-échange avec ce pays il y a quelques années, et le fait de voir la qualité de vie, la sécurité... Il a encore beaucoup de chemin à faire, mais il a fait de grands pas en matière de croissance économique, d'espoir, de prospérité et de possibilités pour les Colombiens. En fait, je suis un Rotarien, et nous avons un étudiant colombien en échange, actuellement, qui parle de l'intérêt suscité par la relation avec le Canada.

J'ai seulement une autre question pour chacun de vous. Il ne nous reste que quelques minutes pour répondre très rapidement. Nous avons entendu ce que nous disent nos électeurs. Les Canadiens ont affirmé que les accords de libre-échange, de façon générale, ne sont utiles que pour les grandes sociétés. Pourriez-vous nous dire, peut-être en 30 ou 60 secondes, comment, selon vous, cet accord commercial peut aider le Canadien moyen?

M. James Bannantine: J'ai parlé un tout petit peu du secteur minier. C'est un secteur très solide. Le Honduras, du point de vue géologique, est une cible sur le plan minier.

Donc, la disposition sur la protection des investissements de cet accord aura un important impact sur le taux de rendement requis sur un investissement au Honduras. Si le taux d'investissement requis est moins élevé, il y aura plus d'investissements, et il y aura plus d'emplois en ingénierie, plus d'emplois en administration et plus d'emplois dans tous les autres domaines qui relèvent des bureaux du siège social, ici, au Canada, et il y aura plus de travail pour nos fournisseurs de services, qui sont des entreprises d'ingénierie et des entreprises manufacturières.

• (1200)

M. César Urias: Je crois que je vais simplement reprendre ce que mes collègues de l'industrie de la pomme de terre ont dit. Essentiellement, l'ALE bénéficie à la base, aux gens qui sont au cœur du secteur de la production, de même qu'aux agriculteurs, aux distributeurs, aux transporteurs par train, par camion, ou autre chose. Il bénéficie même aux entreprises de services financiers, aux compagnies d'assurance et à l'industrie du crédit. Il y a un effet important et vaste qui touche bon nombre d'autres industries, et non pas seulement la nôtre. Ce n'est pas seulement un effet ponctuel. Il se répand partout.

M. Wayne McDonald: Ce n'est pas pour répéter ce que vous venez tout juste de dire, mais l'impact économique en aval de notre organisation est énorme. Nous jouons dans un marché mondial, et il évolue et se déplace. Notre incapacité d'avoir des activités commerciales dans des pays où il n'y a pas d'accord de libre-échange constitue un véritable obstacle à la croissance dont M. Taddeo a parlé plus tôt.

Notre désir de continuer de grandir et de compétitionner à l'échelle mondiale est également, en partie, lié à tout cela. Lorsque des multinationales sont les utilisatrices finales de votre produit, quand elles percent un marché, elles veulent que vous jouiez le rôle de fournisseur. Si vous n'êtes pas compétitif et que vous ne pouvez pas y aller, cela constitue un autre facteur inhibiteur pour l'acquisition de marchés en aval et l'impact économique qui l'accompagne.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Liu.

Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD): Merci, monsieur le président.

Il y a quelques semaines, Pablo Heidrich est venu s'adresser à notre comité à titre de témoin. C'est un économiste de l'Institut Nord-Sud qui se spécialise dans les échanges entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. Vous avez peut-être eu la chance de lire son témoignage.

C'était un témoignage très intéressant parce qu'il expliquait à quel point l'économie hondurienne était petite. Il l'a comparée à la région d'Ottawa-Gatineau. En fait, il a dit que l'économie du Honduras était plus petite que celle de la région d'Ottawa-Gatineau, ce qui nous a vraiment aidés à comprendre la situation. Évidemment, la classe moyenne est très petite, et l'inégalité entre les classes est très importante. L'argument de M. Heidrich était que le marché hondurien était, sur le plan structurel, incapable de procurer des avantages, parce qu'il n'y avait personne qui était à même d'acheter nos produits canadiens.

Vous avez abordé cela brièvement dans vos déclarations préliminaires, mais, monsieur Urias et monsieur Taddeo, pourriez-vous nous dire quelle part de marché vous comptez obtenir grâce à l'ALE?

M. Vincent Taddeo: Oui. Je vais répondre à votre question directement.

Je ne dirais pas que nous n'aurions aucun client, puisque nous en avons déjà. Nous avons les Wendy's, les Burger King, les PFK et les McDonald's là-bas, et ils existent. Il y a suffisamment de consommation là-bas, donc nous...

Mme Laurin Liu: De quelle part de marché s'agirait-il plus précisément, ou quelle serait la valeur de ces exportations accrues?

M. Vincent Taddeo: Disons que, dans l'ensemble du commerce des frites, qui représente 29 millions de dollars là-bas, les restaurants à service rapide représentent 55 %. Le commerce au détail représente environ 15 %, et le reste va à l'industrie des services alimentaires. Il y a donc, là-bas, une consommation de ce produit. Cela ne fait aucun doute dans mon esprit, mais, de plus, je pense que le Honduras n'est qu'un tremplin. Une fois que les autres pays de l'Amérique centrale verront qu'un accord de libre-échange conclu avec le Honduras a été mis en oeuvre, ils accepteront également ce genre de choses.

Mme Laurin Liu: Les restaurants à service rapide achètent déjà vos produits au Honduras, donc, je suppose que vous vous inquiétez du fait que...

M. Vincent Taddeo: Non, actuellement, ils ne les achètent pas. J'ai dit que nous avons tout perdu parce que les États-Unis sont arrivés en 2005 et ont 15 % de taxes de moins que nous à payer. Nous devons payer des droits de 15 %, ils n'en ont aucun. Donc, ils n'achètent pas auprès de nous, mais nous connaissons le marché, et nous l'avons déjà eu.

Mme Laurin Liu: Allez-y, monsieur Urias.

M. César Urias: Je dirais que, en ce qui a trait à l'industrie de la viande de porc, vous avez raison. Lorsqu'on pense aux côtelettes et aux longues de porc ainsi qu'aux produits haut de gamme, le marché n'est pas là: c'est vrai. Cependant, il y a des produits dans ce marché que nous ne vendons pas au Canada, et nous devons trouver une solution. Nous devons trouver un marché d'exportation pour ces produits. C'est, initialement, ce que le Honduras représente pour nous, un endroit où nous pouvons envoyer ces types de produits en vue de les vendre et de réaliser des profits, puisqu'il y a, là-bas, un marché pour ceux-ci.

Comme je l'ai dit, en 2004, nous avons probablement 2 % du marché, c'est ce que le Honduras représentait pour nous, et nous pourrions prendre de l'expansion pour atteindre, probablement, 6 à 7 % en...

• (1205)

Mme Laurin Liu: Toutes proportions gardées, puisque le marché est tellement petit, s'agit-il d'un gain important si nous passons de 2 à 6 %? Le Honduras est notre 104^e partenaire commercial en importance. Le gain sur le plan économique qui découlera de cet accord de libre-échange est presque négligeable. Même si nous réussissons à accroître notre part de marché, est-ce vraiment significatif?

M. César Urias: Je dirais que c'est significatif pour le type de produits que nous pourrions vendre là-bas, oui, et, essentiellement, un peu comme pour l'industrie de la pomme de terre, nous aimerions que cela s'étende à l'ensemble de l'Amérique centrale. Nous avons déjà un accord avec la Colombie, avec le Panama. Nous n'en avons pas encore avec l'AC4, mais, encore une fois, si nous poursuivons plus avant ces travaux de façon bilatérale, nous pourrions obtenir de meilleurs résultats, et non pas seulement pour un pays en particulier, que nous analysons actuellement, mais bien pour l'ensemble de la région.

Mme Laurin Liu: Merci.

Je voudrais seulement aborder la question des droits de la personne. Il y a quelques semaines, des représentants de PEN International sont venus nous parler, de même que Bertha Oliva, une candidate au prix Nobel de la paix. Mon collègue, M. O'Toole, l'a citée, je pense, dans un mauvais contexte, où elle disait que, oui, nous avons besoin non pas d'isolement, mais d'engagement, même si, selon moi, elle ne défendait pas l'idée d'un accord de libre-échange, qui, honnêtement, ne comporte aucun règlement sur le plan de l'environnement ou du travail qui est exécutoire, donc...

Le président: Vous feriez mieux de poser une question, parce que je vais vous arrêter, et je ne veux pas faire cela.

Mme Laurin Liu: ... qu'avez-vous à dire là-dessus?

Le président: Eh voilà.

Des voix: Oh, oh!

M. James Bannantine: En ce qui me concerne, je suis totalement d'accord, et je réitère le fait que l'engagement constitue la meilleure politique. Il y a les normes, les produits, les systèmes et les processus liés à la RSE. S'il n'y a personne à qui parler, s'il n'y a aucune tribune pour parler aux gens, si nous ne sommes pas engagés, nous ne pouvons pas répandre cette foi.

Le président: Monsieur Shory.

M. Devinder Shory (Calgary-Nord-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être venus et de faire part de votre expérience au comité. Ma collègue a raison; lorsque l'on pense aux témoins, il y a des investisseurs, des producteurs, tout le monde est là. Que pourrions-nous demander d'autre? C'est une bonne séance, aujourd'hui.

Laissez-moi commencer par vous, monsieur Bannantine. Votre politique sur la responsabilité sociale d'entreprise fait référence au développement des collectivités, au partage des avantages avec les collectivités, notamment sur le plan de l'éducation, de la santé, de la réduction de la pauvreté et de la protection de l'environnement. Pourriez-vous nous donner des exemples de la façon dont ces politiques ont été appliquées au Honduras? Et pourriez-vous nous dire si un accord de libre-échange avec le Honduras aurait des répercussions sur ces pratiques?

M. James Bannantine: À l'échelle microéconomique, il y a beaucoup d'exemples dans les domaines où nous menons nos activités: les cliniques de santé, les écoles, l'entretien des routes, les emplois. Il y a les taxes que nous payons à la municipalité, que celle-ci utilise pour faire ces choses également; nos projets directs, en plus des projets indirects qui passent par la municipalité. Manifestement, pour les Honduriens, notre région est l'un des endroits où il fait le mieux vivre au Honduras.

Du point de vue de la RSE, il y a de nombreux exemples sur le terrain. Deux ou trois millions de dollars sont remis chaque année à la collectivité locale. Tout cela est déterminé en fonction de l'évaluation des besoins de la collectivité et, puis, de la prise de mesures par la collectivité pour répondre aux besoins les plus criants. Les besoins sont assez importants. Le niveau de scolarité moyen au sein de notre population est la sixième année. Le revenu par habitant est de 1 000 \$. Donc, nous sommes une goutte d'eau dans l'océan, mais nous avons tout de même un impact considérable.

M. Devinder Shory: En ce qui concerne les investissements liés à vos entreprises, nous parlons de l'engagement par rapport à l'isolement. Du point de vue pratique, comment est-ce que, selon vous, l'engagement aide les Honduriens sur le terrain?

M. James Bannantine: Cela aide énormément à avoir... Au cours des derniers événements qui sont survenus, nous avons eu besoin de la présence du gouvernement fédéral, du ministère fédéral responsable de l'environnement, du ministère fédéral responsable des mines et du procureur général du gouvernement fédéral responsable des droits de la personne. Nous voyons tous ces gens de façon régulière, parce que, évidemment, les droits de la personne et la sécurité sont interreliés. Nous voyons ces ministères.

Personnellement, je n'ai pas de dilemme, ici; au cours de mes trois années de travail, je n'ai pas eu de dilemme personnel à savoir, par exemple, s'il y a un problème lié aux droits de la personne, si nous devrions renforcer la sécurité à la mine. Nous avons passablement fait régner la loi et l'ordre autour de notre mine. Ce n'est pas le cas dans l'ensemble du pays, mais nous n'avons pas eu, personnellement, de problème lié aux droits de la personne autour de notre mine ni au sein de notre effectif ni avec nos entrepreneurs.

• (1210)

M. Devinder Shory: Merci.

Monsieur Urias, dans un communiqué publié en novembre dernier, Canada Porc International a vivement recommandé la signature d'un ALE avec le Honduras. Je le cite:

L'industrie porcine est très dépendante des ventes sur les marchés extérieurs étant donné que plus de 60 % de sa production est exportée. Notre industrie a donc besoin d'obtenir un meilleur accès à tous les marchés possibles pour demeurer compétitive.

Donc, avec cet accord entre le Canada et le Honduras, quels seraient, selon vous, les gains pour votre industrie, et est-il possible que le marché au Honduras prenne de l'expansion pour faire place à notre industrie porcine canadienne?

M. César Urias: Tout à fait. Merci pour la question.

Oui, la FDA nous a permis d'accroître le nombre d'installations de traitement des viandes qui deviennent admissibles à l'exportation vers ce marché. Par le passé, nous avions un nombre très limité d'installations qui pouvaient le faire. Grâce à cet accord, ce sont toutes les installations inspectées par l'ACIA qui peuvent fabriquer des produits et les exporter vers ce marché. Deuxièmement, cela constituerait une occasion immédiate pour nous d'accroître de façon considérable notre part de marché et notre participation dans le marché par rapport aux États-Unis principalement, mais également à d'autres exportateurs régionaux, comme le Costa Rica.

Dans l'ensemble, je pense que cela représente probablement 6 à 7 % de nos exportations.

Le président: Merci beaucoup. Votre temps est écoulé, monsieur Shory.

Nous allons ensuite passer à M. O'Toole, puis à M. Caron, et nous allons terminer avec M. Tilson.

Allez-y, monsieur O'Toole.

M. Erin O'Toole: Merci, monsieur le président.

Je pense que Mme Liu a précisé que, tous les deux, nous avons cité, en quelque sorte, Mme Bertha Oliva, qui a comparu devant le comité. J'ai donc pensé que, pour que ce soit clair, je devais lire la transcription.

Voici ce qu'elle a dit devant le comité:

Nous ne proposons pas et ne voulons pas que le Honduras soit isolé du Canada ou du reste du monde. Nous demandons aux gouvernements partout dans le monde et au gouvernement du Canada de surveiller la situation [de plus près]...

Et elle poursuit en parlant des droits, des droits de la personne et de l'engagement.

Cette question est pour vous, monsieur Bannantine, et pour quiconque aimerait dire quelque chose à ce sujet. Manifestement, nous tenons un débat concernant notre accord de libre-échange, tant à la Chambre qu'ici, au comité. Nous avons beaucoup parlé d'engagement. D'après votre expérience, avez-vous pu observer, et non seulement au chapitre de l'emploi, les avantages positifs du fait qu'un pays comme le Canada ait des relations commerciales avec le Honduras, mais qu'il s'engage également auprès du Honduras sur un plan plus large?

Dans le cadre de la diplomatie économique de notre gouvernement, nous n'effectuons pas que des échanges commerciaux avec ces pays, nous nous assurons également qu'il s'agit de pays dont le développement est prioritaire. Donc, nous aidons à renforcer la capacité de leur système de justice et nous contribuons à la formation liée aux enquêtes et aux poursuites judiciaires relatives au taux d'homicide dont nous avons entendu parler ainsi qu'à l'amélioration de celles-ci. Nous avons vu l'avantage de cette approche en Colombie. Pensez-vous que l'engagement canadien peut renforcer le Honduras?

M. James Bannantine: Tout à fait. Il s'agit d'un auditoire enthousiaste et réceptif, et le Canada est très respecté. Ce que je veux dire, c'est que, en ce qui concerne la RSE, le Canada est plus respecté que les États-Unis. C'est très équilibré. Ils ont un excellent bilan. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ambassade. Nous travaillons en étroite collaboration avec le CCI. Lorsque nous voyons des problèmes sur le terrain, nous sommes en constante communication avec le gouvernement. Donc, le gouvernement est également engagé. Ce n'est pas seulement nous. L'administration est engagée.

Il y a des problèmes qui doivent être réglés. Encore une fois, en ce qui concerne les Honduriens, ils sont très ouverts aux idées visant à régler les problèmes. Je voudrais seulement répéter également que, actuellement, nous avons une entente bilatérale. Ce serait bien si elle était multilatérale, parce que l'Amérique centrale est une zone multilatérale. Sur le plan logistique, politique, réglementaire, économique, plus vous pouvez...

Comme l'a déjà dit M. Taddeo, cela crée un effet boule de neige. Appropriiez-vous le Honduras, puis tous les autres, puisqu'ils s'harmonisent tellement bien les uns avec les autres et que, dans l'ensemble, il s'agit de 50 millions de personnes. Pour nous, cela aura un gros... Il y a une entreprise minière canadienne au Guatemala, et il y en a une autre au Nicaragua: nous sommes également divisés.

• (1215)

M. Erin O'Toole: Y a-t-il d'autres points de vue sur le commerce?

M. Wayne McDonald: Le principal problème, ici, c'est que, si vous n'êtes pas dans le pays en train de faire des affaires, vous ne pouvez pas avoir d'impact sur celui-ci, d'aucune façon. En ce qui concerne les entreprises canadiennes, qu'elles soient ou non, intentionnellement, des ambassadrices du gouvernement, elles sont des ambassadrices dans ces collectivités où elles font du commerce et mènent des activités.

Donc, notre histoire montre que nous avons été engagés dans d'autres pays avec d'autres partenaires dans des domaines où nous faisons bouger les choses sur le terrain, à l'échelle locale.

M. Erin O'Toole: D'après votre expérience, dans les 50 pays où vous vous trouvez, avez-vous été témoin du développement de ces pays dans le cadre de vos relations et vos échanges commerciaux? Est-ce que cela a réellement pour effet d'améliorer la qualité de vie dans certains de ces pays?

M. Vincent Taddeo: Sans aucun doute. Le libre-échange, c'est exactement cela. Il s'agit d'un échange bilatéral dans le cadre duquel ils réalisent des gains, et ils commencent à nous expédier certains de leurs produits, et nous faisons la même chose. Donc, lorsque — M. Bannantine en a parlé — vous créez des emplois, les gens ont tendance à s'éloigner des aspects négatifs, du trafic de drogue, du vol, de tout ce qu'il y a de négatif dans la société.

Lorsque nous faisons cela, nous voyons une amélioration dans la vie des gens qui vivent là-bas.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Caron.

M. Guy Caron: Merci.

Je suis un économiste. Je ne m'oppose pas au libre-échange, en ce sens que... et je pense que notre position l'indique clairement. J'ai entendu M. Hoback, par exemple, dire que, pour une raison ou pour une autre, l'opposition s'oppose à cet accord. Il est certain que nous ne sommes pas en faveur d'accords qui portent atteinte aux droits de la personne.

Je vous ai presque tous entendus dire que nous devions être présents dans le pays, comme, je pense, M. McDonald vient de le dire, pour apporter un réel changement. Je pense que, à un moment donné, le fardeau de la preuve doit incomber à ceux qui affirment cela.

Honnêtement, j'aimerais vraiment voir, outre les événements anecdotiques que nous pouvons observer dans les pays aux prises avec des problèmes liés aux droits de la personne avec lesquels nous avons signé des accords de libre-échange, quel type de changements importants s'y sont produits. Quel type de changements se sont produits en Colombie depuis que nous l'avons signé, ou depuis qu'un grand pays industrialisé l'a signé? La qualité de vie a peut-être un tout petit peu changé, mais, en ce qui concerne la gouvernance, la corruption, le respect des droits de la personne, les choses n'ont pas tellement changé depuis.

J'aimerais que nous réfléchissions à cela. Le gouvernement fédéral s'est engagé, en vertu de tous les traités qu'il a signés, à vraiment promouvoir la primauté du droit, la saine gouvernance dans d'autres pays. Comment pouvons-nous vraiment utiliser les accords commerciaux à cette fin? Il est clair que le Honduras veut cet accord, qui lui sera bénéfique sur le plan économique. Je ne suis pas en désaccord avec vous. Mais nous n'essayons pas d'utiliser l'intérêt qu'il a à cet égard pour intervenir et l'aider, pour lui donner un incitatif afin qu'il améliore le niveau et la qualité de sa gouvernance et pour s'assurer qu'on accorde une plus grande valeur aux droits de la personne qu'on ne le fait maintenant.

J'aimerais vous entendre. Je comprends votre principal argument, et je peux voir pourquoi vous pensez de cette manière. En revanche, je n'ai rien vu m'indiquant qu'un changement s'est produit par le passé.

J'aimerais que chacun d'entre vous, peut-être en commençant par M. Bannantine, simplement parce que nous venons d'en parler, nous dise s'il croit que, dans l'avenir, le gouvernement devrait se charger d'inclure ces éléments — la promotion d'une saine gouvernance, l'élimination de la corruption et le respect des droits de la personne — dans les paramètres des accords que nous négocions avec les pays aux prises avec ce genre de problème.

•(1220)

M. James Bannantine: Je commencerais peut-être l'échelle microéconomique pour notre entreprise; nous employons, comme je l'ai dit, de 700 à 800 personnes, selon la phase de production. Au-delà de cela, il y a tout le personnel contractuel, qui est probablement trois fois plus nombreux. Nous faisons respecter les règles à tout ce système de, disons, 4 000 personnes, mais elles touchent à leur tour 10 000 autres personnes, pour ce qui est de la lutte contre la corruption. Nous dépensons 80 millions de dollars au Honduras pour nous procurer des services et verser des salaires, et nous appliquons notre politique de lutte contre la corruption à toute cette chaîne d'approvisionnement. Nous avons 700 employés qui travaillent pour nous, plus le personnel contractuel.

Dans le secteur minier, ce qui a le plus d'incidence sur les droits de la personne, c'est la sécurité. Nous appliquons nos normes de sécurité à nos 700 employés et à chacun des 3 000 contractuels qui travaillent pour eux. Nous représentons l'une des deux seules mines du Honduras. Il devrait y avoir 20 mines au Honduras. Si 20 sociétés minières agissaient comme nous le faisons, ces bonnes pratiques se propageraient.

Essentiellement, c'est la promotion des bienfaits de la responsabilité sociale des entreprises.

M. Guy Caron: Je ne dis pas que ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans votre secteur, le secteur minier, mais nous parlons du pays en entier. Nous parlons de tout le système, de toute la structure. Cela va bien au-delà de tout ce qui touche votre mine. Nous négocions non pas avec la zone ou la région où se trouve votre mine, mais avec le pays en entier, qui connaît certains problèmes importants.

Le gouvernement ne devrait-il pas plutôt se servir des négociations pour tenter d'améliorer...

M. James Bannantine: Je crois que l'accord de libre-échange favorisera l'arrivée d'autres mines en raison de la protection de l'investissement.

Le président: Je suis conscient du temps qu'il reste, monsieur Caron, mais je ne veux pas empêcher les autres témoins de s'exprimer. Vous leur avez posé la question à tous, et j'aimerais leur permettre de répondre, s'ils le souhaitent.

Allez-y.

M. Wayne McDonald: Nous n'avons pas d'exemple précis pour les membres du comité aujourd'hui, mais je crois qu'il y a une hiérarchie qui fait que, si le gouvernement du Canada tente de conclure un accord commercial avec un grand groupe ou un pays, il y a, en quelque sorte, un bureau central de règlement pour certains des enjeux essentiels dont il est question concernant les droits de la personne, la responsabilité sociale et d'autres enjeux importants. S'agit-il d'un pays avec lequel nous sommes prêts à faire des affaires? Si c'est le cas, et si nous prenons l'exemple du secteur minier, une entreprise viendra s'y installer, puis d'autres, et la façon de faire des affaires dans ce pays évoluera tout naturellement. Mais je pense que c'est un fardeau trop lourd à porter pour la première entreprise — ou pour deux entreprises — qui souhaitent faire des affaires dans ce pays.

Par exemple, si nous choisissons une entreprise située où que ce soit dans le monde avec laquelle nous voulons faire affaire, est-ce que nous devrions éclaircir sa situation politique, sociale et économique, ou est-ce que le gouvernement du Canada devrait commencer par déterminer qu'il s'agit d'un pays avec lequel nous souhaitons faire affaire?

Je pense qu'il serait injuste d'imposer à une ou deux entreprises le fardeau de déterminer si nous devrions faire affaire avec un pays ou un autre.

Le président: D'accord.

Est-ce que le représentant de l'industrie porcine souhaite formuler un commentaire à ce sujet?

M. César Urias: Oui, très brièvement, simplement pour aborder le cas de la Colombie, que vous avez soulevé.

Avec la Colombie — corrigez-moi si je me trompe — la balance du commerce ne se rapprochait pas vraiment de nos ventes ou de nos exportations vers ce pays et de ce qu'il nous renvoyait. Ne s'agit-il pas d'un exemple direct des possibilités que l'accord de libre-échange a créé aussi pour la Colombie? Les entreprises colombiennes font aussi des profits grâce à un accord et ont donc la possibilité de créer des emplois à l'échelle locale.

Pour ce qui est du Honduras, je n'ai pas lu l'accord en tant que tel, mais je sais qu'il contient une section sur les droits du travail. Nos personnes-ressources sur le terrain disent qu'elles souhaitent avoir accès à des produits abordables parce que, justement, cela leur permettrait d'agrandir leurs installations et d'accroître leurs activités. Encore une fois, nous pouvons voir que, grâce à un accord de libre-échange, nous favorisons la création d'emplois et l'augmentation des recettes, en plus d'améliorer les normes sociales dans les pays avec lesquels nous concluons des accords.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Tilson.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci.

Je ne siège pas d'ordinaire à ce comité...

•(1225)

Le président: Vous êtes le bienvenu.

M. David Tilson: Merci beaucoup. Je suis heureux d'être parmi vous.

Cela me permet de vous poser une question, monsieur Bannantine, concernant votre lien avec la mine de San Andres. Des électeurs de ma circonscription m'ont questionné — peut-être pas souvent, mais un certain nombre de fois — au sujet de l'environnement. On dit que des entreprises canadiennes se rendent en Amérique centrale et en Amérique du Sud et qu'elles y respectent certes les normes des entreprises centraméricaines, mais qu'elles ne respectent pas, et de loin, les normes des entreprises canadiennes.

M. James Bannantine: Vous voulez dire au Canada.

M. David Tilson: Oui, au Canada. Elles sont bien loin de respecter les normes canadiennes en matière d'environnement.

C'est un enjeu délicat, et je me demandais si vous pouviez m'aider à savoir quoi répondre à ces critiques au sujet des entreprises canadiennes qui s'installent en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

M. James Bannantine: J'aimerais simplement redire que, selon notre politique de responsabilité sociale, dont nous avons brièvement discuté plus tôt, nos normes sont plutôt strictes. Nous n'allons pas au Honduras pour échapper à des règles auxquelles nous ne pourrions échapper au Canada. Sur le plan environnemental, nous appliquons la norme de la Banque mondiale en matière de protection environnementale — il s'agit des Principes de l'Équateur, de la norme de la SFI en matière de protection environnementale. Il en va de même pour le développement communautaire.

On peut donc répondre à l'électeur que nous respectons les mêmes règles que si nous étions au Canada, aux États-Unis ou en Europe.

M. David Tilson: D'accord. Je dis simplement qu'il s'agit non pas d'un seul électeur, mais d'un certain nombre d'électeurs qui se présentent régulièrement en faisant ces affirmations. Mais vous m'avez donné votre réponse.

M. James Bannantine: Ce n'est pas le cas des entreprises chinoises, sauf votre respect. C'est le cas des entreprises canadiennes en général. Nous sommes toutes cotées à la Bourse de Toronto. Nous serions perdus si nous n'appliquions pas la norme de façon stricte.

M. David Tilson: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

J'aimerais remercier les témoins d'être venus. Nous avons beaucoup appris. Je vous remercie tous pour vos questions, vos réponses et vos témoignages.

Nous allons maintenant suspendre nos travaux et poursuivre la réunion à huis clos pour nous occuper de certaines affaires concernant le comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>